

**RAPPORT
ANNUUEL**

2023

PROPOS INTRODUCTIFS

2023. Après le pic de signalements des années COVID en 2020 et 2021 (p. 44), la tendance s'est confirmée en 2023 d'un retour à des volumes de signalement de contenus illicites plus stables, autour de 25 à 30.000. Ce retour à la normale a permis à Point de Contact et à ses équipes de se réinvestir dans son rôle de pont opérationnel entre les acteurs de tout l'écosystème, et de travailler sa communication pour multiplier sa visibilité auprès du grand public (pp. 42-43).

L'année a commencé de la meilleure des façons avec le lancement le 30 janvier 2023 du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine de la Première ministre Elisabeth Borne, qui établissait Point de Contact comme outil de centralisation entre les associations de lutte et PHAROS (pp. 18-19), la citant explicitement au sein de l'objectif stratégique 5.4, visant à mieux lutter contre la haine en ligne. L'amélioration des processus de signalement et la complémentarité public/privé s'inscrit dans l'ADN de Point de Contact.

L'année s'est conclue avec le lancement, dans le cadre du Laboratoire de la protection de l'enfance en ligne, de DISRUPT (pp. 28-29), un outil de signalement des contenus intimes diffusés sans consentement, sans équivalent en Europe continentale et qui devrait constituer dans les années à venir une part substantielle de notre activité. Si le retrait des contenus pédocriminels en ligne a été la raison première de notre création en 1998 et de son réseau mondial INHOPE, et constitue encore en 2023 une part prépondérante de notre activité, il est clair que la tendance est au rééquilibrage entre les différents champs de

compétence. C'est le sens de l'adhésion de Point de Contact au Christchurch Call, qui offre enfin un cadre de collaboration internationale à la lutte contre les contenus terroristes.

Ce propos introductif ne serait pas complet sans mentionner le questionnement sur le soutien financier des pouvoirs publics en 2023, ayant impacté la situation financière et par conséquent le fonctionnement de Point de Contact. En tant qu'association d'intérêt général, notre mission, depuis 25 ans, est claire : lutter contre la cybercriminalité et renforcer la sécurité des individus en ligne, y compris des plus jeunes et vulnérables. En ce sens, l'ensemble des acteurs responsables - publics et privés - devraient contribuer plus activement et de manière pérenne au soutien et à la sauvegarde des organisations de la société civile qui s'imbriquent dans la chaîne de protection des citoyens, et qui jouent un rôle complémentaire aux pouvoirs publics et aux grandes plateformes, indispensable à l'ère du numérique.



JEAN-CHRISTOPHE LE TOQUIN
Président de l'association Point de Contact

TABLE DES MATIÈRES

1

QUI SOMMES-NOUS ?

05

2

COOPÉRER

17

3

INNOVER

27

4

PROTÉGER

33

5

INFORMER

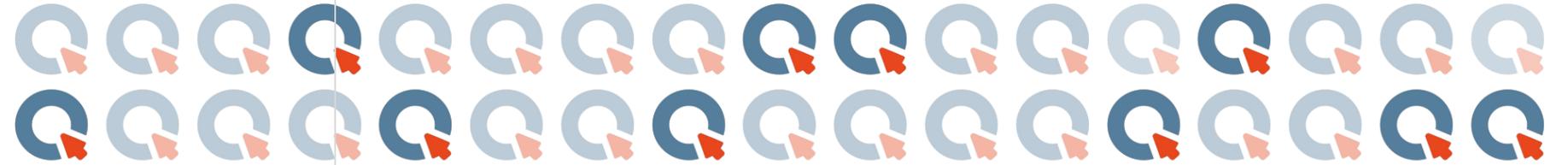
41



QUI SOMMES-NOUS ?

L'ASSOCIATION
LE CHAMP DE COMPÉTENCE
LE PROCESSUS DE SIGNALEMENT
LES MEMBRES
LES RÉSEAUX
LES SOURCES DE SIGNALEMENT
LES CANAUX DE SIGNALEMENT

L'ASSOCIATION POINT DE CONTACT



Créée en 1998, Point de Contact est une **association loi 1901** qui a pour mission de **protéger les internautes** des dérives inhérentes à l'évolution et au développement d'Internet.

Point de Contact a créé différents **outils de signalement** permettant aux internautes de signaler anonymement, gratuitement et simplement les **contenus potentiellement illicites en ligne** afin d'en obtenir le retrait auprès des hébergeurs et plateformes numériques, **tant en France qu'à l'international**.

Véritable **laboratoire d'innovations technologiques**, Point de Contact développe ses outils et procédures pour améliorer et accélérer le processus de traitement des contenus, notamment grâce à l'utilisation d'API et à l'utilisation de la technologie de hash.

Au fil des ans, Point de Contact est devenu un **pont opérationnel entre les acteurs privés et les institutions publiques**. Aujourd'hui, l'association est reconnue comme **"tiers de confiance"** auprès des grandes plateformes, hébergeurs et autorités nationales dans le traitement des signalements de contenus illicites en ligne.

Point de Contact est le premier signalant professionnel auprès de PHAROS et travaille en étroite collaboration avec le Ministère de l'Intérieur dans la lutte contre les contenus illicites sur Internet tels que **les violences et exploitations sexuelles de mineurs, la provocation à la haine ou encore les contenus à caractère terroriste**.



1998

CRÉATION DE POINT DE CONTACT



53

HOTLINES PARTENAIRES VIA INHOPE

26

MEMBRES SOUTENANT L'ASSOCIATION

Membre fondateur et siégeant à la présidence de **INHOPE**, le réseau international de hotlines réunissant 54 plateformes dans 50 pays, Point de Contact œuvre aux côtés de ses partenaires internationaux pour le retrait des contenus d'exploitation sexuelle de mineurs en ligne. Point de Contact est aussi la plateforme de signalement du **Safer Internet France**, volet français du programme européen Better Internet For Kids.

Point de Contact s'investit également pour **informer, sensibiliser et responsabiliser** les internautes sur les contenus et les comportements répréhensibles en ligne et œuvre à valoriser et **faire reconnaître le travail d'analyste**.



URLS REÇUES ET TRAITÉES EN 2023

25 977

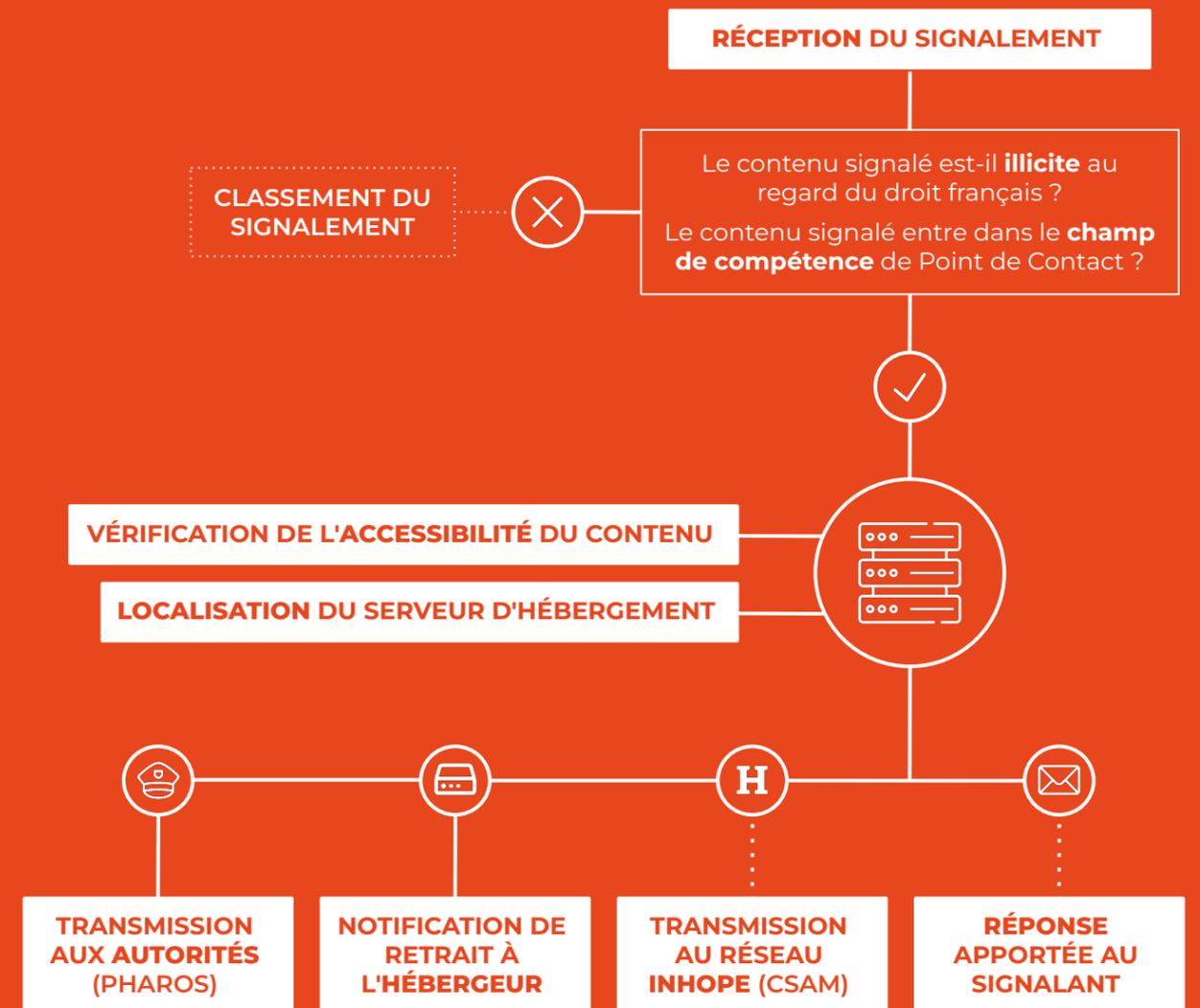
- 1998**
Création du service de signalement de contenus illicites Point de Contact
- 1999**
Point de Contact est l'un des co-fondateurs du réseau INHOPE
- 2004**
Point de Contact devient le relais légal de ses membres au regard de la Loi pour la confiance dans l'économie numérique (LCEN)
- 2010**
Signature d'une convention de partenariat avec le Ministère de l'Intérieur, plus particulièrement la plateforme PHAROS
- 2019**
Publication du Livre Blanc de Point de Contact, guide pratique de la modération de contenus sur Internet
- 2020**
Point de Contact déploie ses premiers outils destinés à protéger ses analystes de contenus et prend la présidence d'INHOPE
- 2020-2022**
Point de Contact poursuit son travail de coopération internationale bilatérale, avec NCMEC (E-U) puis KCSC (Corée S.)
- 2023**
Point de Contact rejoint la We Protect Global Alliance, le Christchurch Call, la Reclaim Coalition et lance DISRUPT

LE CHAMP DE COMPÉTENCES

-  VIOLENCES SEXUELLES SUR MINEURS
-  CONTENUS TERRORISTES
-  HAINE EN LIGNE
-  HARCÈLEMENT ET AUTRES CYBERVIOLENCES SEXUELLES
-  PROXÉNÉTISME
-  PROVOCATION AU SUICIDE
-  CRIMES CONTRE L'HUMANITE
-  CONTENUS CHOQUANTS ACCESSIBLES AUX MINEURS

LE PROCESSUS DE SIGNALEMENT

Chaque URL reçue par Point de Contact est analysée et qualifiée au regard de la loi française. Si le contenu est qualifié comme étant manifestement illicite, il sera transmis aux autorités compétentes (PHAROS) et notifié aux hébergeurs et plateformes afin d'obtenir son retrait. Lorsqu'il s'agit de contenus d'exploitation sexuelle de mineurs hébergés à l'étranger, ils seront transmis à la hotline partenaire du réseau INHOPE. Si le signalant a communiqué son adresse mail, celui-ci sera informé des suites données à son signalement.



LES MEMBRES DE L'ASSOCIATION

Point de Contact rassemble des membres publics et privés qui forment un **partenariat opérationnel et stratégique unique**, en France et à l'international.

Au 31 décembre 2023, Point de Contact réunissait :



LE STATUT DES MEMBRES



Les **membres acteurs de l'Internet** sont les personnes morales légalement constituées sous forme de sociétés commerciales dont l'activité principale consiste à fournir un service de connexion, un réseau Internet et/ou une infrastructure technique, une ingénierie ou les services nécessaires à la mise à disposition de contenus ou de moyens de paiement sur Internet pour le compte de tiers.



Les **membres supports** sont les personnes morales légalement constituées sous forme de sociétés commerciales, d'établissements publics, d'organismes publics ou d'associations dont l'une des activités principales ou essentielles consiste en l'offre de biens ou de services sur Internet, la diffusion de contenus, la fourniture d'équipements ou logiciels grand public et/ou la promotion d'action en faveur d'un usage plus responsable d'Internet.



Les **membres observateurs** sont les autorités publiques, les personnes morales de droit public et les entités internationales de droit privé ou public, dont les missions sont proches ou connexes avec l'objet statutaire de l'Association.



Le titre de **membre honoraire** peut être attribué par le Conseil d'administration aux personnes physiques qui rendent ou qui ont rendu des services signalés à l'Association.

LES NOUVEAUX ARRIVANTS EN 2023

En 2023, Point de Contact a accueilli 6 nouveaux membres : 1 membre acteur de l'Internet (Zepeto), 2 membres support (Aeteos, Blue effcience), 1 membre observateur (OFMIN), et 2 membres honoraires (Anne Souvira, Alain Doustalet).

ZEPETO



Blue Effcience

OFMIN



LES RÉSEAUX DE L'ASSOCIATION

Acteur majeur de la protection de l'enfance en ligne, Point de Contact collabore étroitement avec ses partenaires et homologues à l'échelle nationale et internationale, notamment au sein de deux réseaux majeurs depuis plus de 15 ans.

SAFER INTERNET FRANCE LE CONSORTIUM FRANÇAIS

Le **Safer Internet France** est le volet français du programme européen Better Internet For Kids, à l'initiative de la Commission européenne depuis 2008 et aujourd'hui déployé dans 31 pays. Au niveau européen, ce programme est composé de deux réseaux d'action oeuvrant autour d'une même problématique, la sensibilisation et la protection des mineurs sur Internet :

- **INSAFE** pour accompagner les jeunes et les éducateurs dans la prévention des risques et la promotion des usages positifs d'Internet,
- **INHOPE** pour coordonner les plateformes de signalement (hotlines) de signalement de chaque pays

Le Safer Internet France, mené sous l'égide de la Commission européenne et coordonné par TRALALERE, regroupe trois lignes d'action :



5^E
RANG EUROPÉEN
DE LA FRANCE
EN TANT
QU'HÉBERGEUR
DE CONTENUS

7 181
URLS TRANSMISES
PAR INHOPE
A POINT DE
CONTACT



INHOPE vise à soutenir à l'échelle internationale chaque plateforme de signalement dans la **lutte contre les contenus d'exploitation sexuelle de mineurs en ligne**. Créé en 1999, ce réseau regroupe aujourd'hui 54 plateformes présentes dans 50 pays.

Les hotlines œuvrent au retrait de contenus d'exploitation sexuelle de mineurs en ligne. Elles partagent les données pertinentes relatives aux contenus d'exploitation sexuelle de mineurs à travers un système mutualisé nommé ICCAM. Cette **interface collaborative** a vocation à favoriser le partage d'information en tenant compte de la localisation des serveurs d'hébergement des contenus concernés.

Si un contenu repéré par une hotline partenaire est hébergé sur un serveur français, il sera notifié à Point de Contact pour que les juristes-analystes le qualifient à **la lumière de la législation française** et, en fonction, le transmettent aux autorités françaises.

Concomitamment, une notification sera faite à l'hébergeur français pour obtenir le retrait de ce contenu.

Les contenus qualifiés d'illicites peuvent être mis à disposition d'INTERPOL via la **base de données internationale sur l'exploitation sexuelle des enfants** (ICSE, International Child Sexual Exploitation Database). Cet outil d'enquête et de renseignement permet aux enquêteurs d'échanger des informations et de procéder à l'identification des victimes et des pédocriminels.

Point de Contact est **membre fondateur** du réseau INHOPE et l'actuel Président de l'association occupe la **présidence** d'INHOPE depuis 2020.

LES SOURCES DE SIGNALEMENT

Point de Contact reçoit et traite des signalements réalisés par les internautes ou transmis par nos homologues du réseau INHOPE. Certains signalements sont générés directement par les analystes de Point de Contact, confrontés à un contenu illicite.



RÉPARTITION DES SOURCES DES SIGNALEMENTS TRAITÉS PAR POINT DE CONTACT

LE RÉSEAU INHOPE

INHOPE est un **réseau international** composé de plateformes de signalement ou hotlines oeuvrant au retrait de contenus d'exploitation sexuelle de mineurs (Child Sexual Exploitation Material en anglais, dont l'acronyme est CSEM). En tant que hotline française de ce réseau, Point de Contact reçoit des signalements de CSEM envoyés par ses homologues à travers l'interface ICCAM, un système interconnecté permettant la notification entre les hotlines, en fonction de la localisation des serveurs d'hébergement des contenus.



LE SERVICE D'ASSISTANCE TÉLÉPHONIQUE

156

DEMANDES DE RAPPEL REÇUES EN 2023

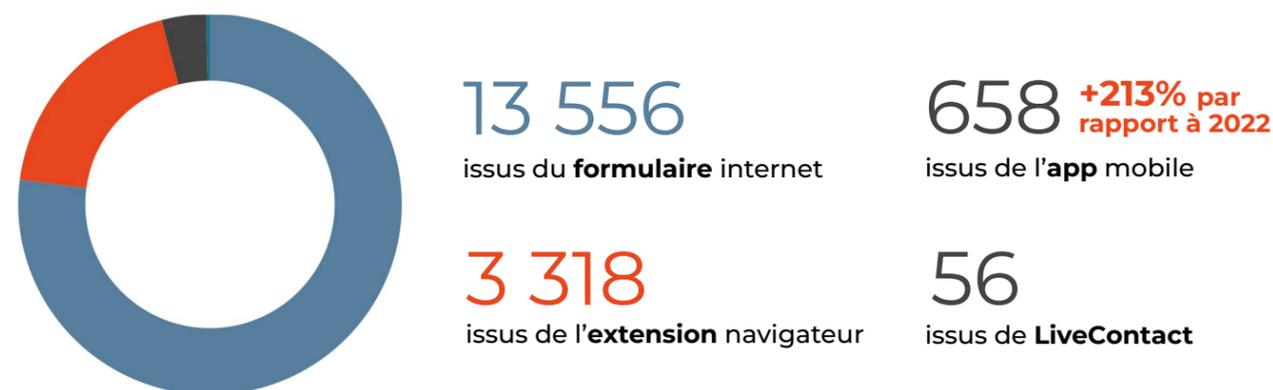
Le **service téléphonique d'assistance au signalement** a été mis à disposition du public en janvier 2020 sur le site web de Point de Contact.

Ce service a été créé pour aider les internautes à signaler correctement des contenus et/ou des situations potentiellement illicites à Point de Contact, en utilisant ses outils de signalement et en saisissant des données de manière adéquate. Ainsi, Point de Contact procède à l'**identification de la situation décrite** par l'internaute et le dirige, soit vers sa plateforme, soit vers d'autres structures d'aide ou de prise en charge adaptées.

LES CANAUX DE SIGNALEMENT

Point de Contact développe et met à disposition des internautes **différents outils de signalement** afin de répondre au mieux à leurs besoins et de s'adapter aux évolutions des pratiques numériques.

Les outils de signalement permettent à tout internaute de transmettre, à la plateforme, une ou plusieurs URLs affichant du contenu qui leur semble choquant ou potentiellement illicite.



RÉPARTITION DES OUTILS DE SIGNALEMENT UTILISÉS PAR LE "GRAND PUBLIC"

LE SERVICE LIVECONTACT

Depuis 2022, Point de Contact propose le "Live Contact" : une **fonction d'enregistrement d'écran** en temps réel, **disponible sur l'extension de navigateur et l'application mobile**.

Elle permet de signaler un contenu choquant, potentiellement illicite, **temporaire ou privé** facilement.

2

COOPÉRER

LES ACTEURS PUBLICS
LES ACTEURS ASSOCIATIFS
PARTENARIAT RAPPROCHÉ
INITIATIVES INTERNATIONALES
SALONS INTERNATIONAUX

L'ÉCOSYSTÈME LES ACTEURS PUBLICS

CHARLOTTE
CAUBEL

ISABELLE
ROME

JEAN-NOËL
BARROT



LE GOUVERNEMENT

En 2023, le **continuum de sécurité public-privé** incarné par Point de Contact s'est vu renforcé. De nombreux échanges, rencontres, visites et temps de travail ont eu lieu avec les représentants des pouvoirs publics et de divers ministères.. Protection de l'enfance en ligne, lutte contre la haine et les discriminations, apaisement de l'espace numérique... Tant de chantiers collaboratifs qui se poursuivent et nécessitent **le maintien des liens forts établis.**



SECRÉTAIRE D'ETAT CHARGÉE DE L'ENFANCE

Point de Contact a pu bénéficier du soutien fort de Charlotte Caubel, Secrétaire d'Etat chargée de l'enfance, en matière de protection des enfants en ligne, dont elle a fait une priorité. **Elle a été reçue à Point de Contact le 22 septembre 2023** pour mieux connaître l'association, et a permis le **financement du développement du Dispositif d'Interruption de Diffusion de Contenus Intimes (DISRUPT)**, en lien avec la DGCS.



MINISTRE DÉLÉGUÉE CHARGÉE DE L'ÉGALITÉ ENTRE LES FEMMES ET LES HOMMES, DE LA DIVERSITÉ ET DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Contre la **haine en ligne**, "on ne doit rien laisser passer". Isabelle Rome a été partie prenante du Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026, dans lequel Point de Contact est mentionnée. **Elle a été reçue à Point de Contact le 13 mars 2023**, et a tourné dans un **projet vidéo** porté par l'association.



MINISTRE DÉLÉGUÉ CHARGÉ DU NUMÉRIQUE

En tant que membre du consortium Safer Internet France, Point de Contact a travaillé en étroite collaboration avec le cabinet de Jean-Noël Barrot tout au long de l'année. **Plusieurs rencontres ont eu lieu** au Ministère de l'Économie et des Finances, et dans les locaux de l'association. Le Ministre a d'ailleurs participé à la mise en lumière du Livre Blanc de Point de Contact dans une **vidéo promotionnelle** dédiée.



LA DELEGATION INTERMINISTÉRIELLE A LA LUTTE CONTRE LE RACISME, L'ANTISEMITISME ET LA HAINE ANTI-LGBT

Le 30 janvier 2023, la Première Ministre Elisabeth Borne présentait le nouveau **Plan national de lutte contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine 2023-2026.**

Point de Contact, directement citée dans l'objectif stratégique 5.4 « Mieux lutter contre la haine en ligne », a donc développé avec l'appui de la DILCRAH et en collaboration avec les associations, **une plateforme de signalement dédiée aux professionnels** (associations, ONGs) engagés dans la lutte contre la haine et les discriminations, pour mettre à disposition son expertise juridique et technique, de manière collaborative et innovante, et travailler ensemble à l'apaisement de l'espace numérique.

Aussi, Point de Contact travaillait depuis avril 2022 aux côtés de la

DILCRAH et la Direction interministérielle de la transformation publique (DITP), dans le cadre des **ateliers civisme et jeux vidéos**, qui ont abouti notamment à la création et d'un code de conduite commun présenté en février 2023.

En novembre 2023, Point de Contact et la DILCRAH animaient conjointement un **webinaire** organisé par l'Union Nationale des Associations Familiales, sur la thématique de la haine en ligne et l'intérêt du signalement.

La coopération rapprochée avec la DILCRAH s'est aussi vue illustrée lors de multiples événements et rencontres dédiées entre les équipes tout au long de l'année.



UN LIEN PRIVILÉGIÉ AVEC LES AUTORITÉS

Depuis 2010, Point de Contact entretient un lien privilégié avec le Ministère de l'Intérieur.

Point de Contact est le **premier signalant professionnel** de PHAROS (Plateforme d'harmonisation, d'analyse, de recoupement et d'orientation des signalements), la plateforme de signalement de contenus illicites des autorités de police et de gendarmerie.



Aussi, depuis décembre 2020, un **officier de liaison de la Gendarmerie nationale** est présent au sein de Point de Contact pour être le relais de la coopération entre les équipes de la Gendarmerie.

En 2023, cette convention de mise à disposition a été renouvelée pour 3 ans.

2 : COOPÉRER

BRIGITTE LHERBIER

FRANCESCA PASQUINI



LE PARLEMENT

Dans la continuité du fort travail de renforcement de la visibilité et des enjeux relatifs aux activités de Point de Contact, la **collaboration avec les représentants parlementaires** s'est vue renforcée en 2023.



DÉPUTÉE, MEMBRE DE LA COMMISSION DES AFFAIRES CULTURELLES ET DE L'ÉDUCATION

Après avoir participé au **Forum Citoyen "Enfants & Écrans"** à l'invitation de Madame la Députée Francesca Pasquini en septembre, Point de Contact a eu le plaisir de la recevoir dans les locaux de l'association le 13 décembre, afin d'évoquer les forts enjeux et défis rencontrés, en matière de **protection de l'enfance en ligne**. Madame la Députée Pasquini a été très sensible aux combats portés par l'association, et s'est inscrite en fort **soutien** de celle-ci dès le second semestre de l'année 2023.



SÉNATRICE, MEMBRE DE LA COMMISSION DES LOIS CONSTITUTIONNELLES, DE LÉGISLATION, DU SUFFRAGE UNIVERSEL, DU RÈGLEMENT ET D'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Soutien historique de Point de Contact, Madame la Sénatrice Brigitte Lherbier a continué de démontrer son engagement envers l'association en 2023, notamment en appuyant ses demandes auprès du Ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin, et en accueillant un **colloque au Sénat** en mars, sur la thématique de la **protection des professionnels de la modération** : "Protéger celles et ceux qui nous protègent".



2 : COOPÉRER

LES AUTORITES ADMINISTRATIVES INDEPENDANTES

Arcom L'AUTORITE DE REGULATION DE LA COMMUNICATION AUDIOVISUELLE ET NUMÉRIQUE (ARCOM)

Point de Contact est un membre actif de l'**Observatoire de la haine en ligne** créé par l'ancien CSA et l'actuelle ARCOM. Sa mission est d'analyser et de quantifier ce phénomène, d'améliorer la compréhension de ses ressorts et de sa dynamique, et de promouvoir le partage d'informations et le retour d'expérience entre les parties prenantes. Les statistiques de Point de Contact sont également incluses dans le **rapport annuel de la "personnalité qualifiée"** désigné de la mesure de blocage de l'accès aux contenus pédopornographiques et à la propagande

terroriste en ligne en France (anciennement au sein de la CNIL et maintenant au sein de l'ARCOM). En tant qu'acteur majeur de la **régulation et de l'apaisement** de l'espace numérique, Point de Contact participe et intervient régulièrement à des événements aux côtés de l'ARCOM, comme la table-ronde "« Quelle place pour la société civile et la recherche dans la régulation du numérique ? » co-organisée par l'ARCOM et le Conseil National du Numérique en juin.



CNIL LA COMMISSION NATIONALE DE L'INFORMATIQUE ET DES LIBERTÉS (CNIL)

Point de Contact est aussi membre du **Comité EducNum**, piloté par la CNIL et participe à des réunions régulières permettant le partage d'informations et à promouvoir une véritable « **culture citoyenne du numérique** ».

En 2023, Point de Contact a aussi collaboré avec la CNIL dans le cadre d'une **demande de conseil** en termes de protection des données concernant le nouveau DISpositif d'InterRUPTION de diffusion de contenus intimes.

D LE DÉFENSEUR DES DROITS

En 2023, Point de Contact s'est rapprochée du Défenseur des Droits, et notamment de l'équipe du **Défenseur adjoint aux Droits de l'Enfant**, Eric Delemar. Après une première rencontre au printemps, ces derniers ont rendu visite à Point de Contact dans les locaux de l'association, en juillet. Ces échanges ont été l'occasion d'évoquer ensemble les **réalités des violences sexuelles sur mineurs en ligne**, et la nécessité d'appeler à la **responsabilité collective** face aux nouvelles tendances alarmantes : sextorsion, grooming, violation des contenus intimes auto-générés ou non, deep fakes, rajeunissement des victimes.



L'ÉCOSYSTÈME DES ACTEURS ASSOCIATIFS

Parce que la **collaboration** est primordiale pour assurer l'accompagnement et la protection des internautes, Point de Contact s'est attachée en 2023 à se rapprocher de nombreux acteurs associatifs engagés dans la **lutte contre la haine et les violences** en ligne et hors ligne, la **protection de l'enfance**, l'**éducation au numérique** et à la **citoyenneté**. Création de ressources, participation et interventions à des événements, dispense de formations, orientation des signalements ou visites réciproques ont permis une multitude d'échanges enrichissants d'experts à experts, pour faire d'Internet un espace un peu plus sûr chaque jour.



UN PARTENARIAT RAPPROCHÉ AVEC GÉNÉRATION NUMÉRIQUE

Afin de mieux informer et sensibiliser le grand public aux risques du numérique, Point de Contact a signé une **convention de partenariat** avec l'association Génération Numérique. Ce partenariat permet l'échange et le partage d'expertise entre les professionnels des deux associations, notamment à travers l'organisation

de séances de **formation**. Point de Contact met l'ensemble de ses **ressources de sensibilisation** à disposition de Génération numérique, qui sont utilisées dans le cadre des **interventions réalisées auprès des jeunes**, dans les établissements scolaires.



SAFER INTERNET DAY : TABLE-RONDE SUR LES CONTENUS CHOQUANTS ACCESSIBLES AUX MINEURS

Le 7 février 2023, à l'occasion du **Safer Internet Day**, Point de Contact participait à une **table-ronde** organisée par Génération Numérique à la CNIL. Cette discussion avec Jean-Noël Barrot, ministre délégué chargé de la Transition numérique et des Télécommunications, Charlotte Caubel, secrétaire d'Etat chargée de l'Enfance auprès de la Première ministre, et de nombreux acteurs du numérique et de la protection de l'enfance (CNIL, Défenseur des droits, ARCOM, CIPDR, DILCRAH, les députés Goulet, Studer et Balanant) et des professionnels de terrain, portait sur les **contenus choquants (sexuels, haineux et violents) accessibles sur Internet**, pour apporter des éclairages sur les politiques et actions à mener pour accompagner les mineurs face à ces contenus.

4ÈME CAMPUS DES PARENTS DE META : UN WEBINAIRE SUR LES CYBER VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES EN LIGNE

Le 20 décembre 2023, Point de Contact et Génération Numérique ont animé un **Live Stream, en direct sur Facebook**, à destination des parents, sur la thématique des **cyber violences sexistes et sexuelles** : comment les reconnaître et réagir.





INITIATIVES INTERNATIONALES

TERRORISME

DIFFUSION NON-CONSENSUELLE

PROTECTION DE L'ENFANCE

Convaincue que l'union fait la force, l'association Point de Contact porte une attention particulière à la **dynamique de réseaux et aux collaborations internationales**. En 2023, l'association a rejoint 3 initiatives internationales majeures. L'équipe a aussi participé à divers événements d'envergure internationale, pour porter la voix de l'association et mettre en avant ses projets innovants.



A l'initiative de la France et de la Nouvelle-Zélande, l'**appel de Christchurch** (ou Christchurch Call) est une communauté de plus de 120 gouvernements, fournisseurs de services en ligne, organisations partenaires dans des domaines connexes et groupes de la société civile qui agissent ensemble pour **éliminer les contenus terroristes et extrémistes violents en ligne**. Point de Contact en est **devenue membre en octobre 2023** et a participé à plusieurs séances de travail entre membres, notamment en présentiel à l'occasion du Paris Peace Forum.

En **août 2023**, Point de Contact a rejoint la **Reclaim Coalition**. Cette coalition, opérée par Panorama Global et financée par la Fondation Greenbaum, le projet Jensen et Bumble, inc., est un mouvement mondial et multi-secteurs, centré sur les survivants pour **mettre fin aux violences sexuelles basées sur des images, sous toutes ses formes**.



L'**Alliance mondiale WeProtect** est une organisation indépendante qui rassemble des gouvernements, le secteur privé, la société civile et des organisations intergouvernementales afin d'élaborer des politiques et des solutions pour **protéger les enfants contre l'exploitation et les abus sexuels en ligne**. Point de Contact a rejoint ses membres en **janvier 2023**.




SALONS INTERNATIONAUX

PARIS

LILLE

MONTRÉAL



TECH SHOW - PARIS (15-16/11) Point de Contact était présente au **Tech Show Paris**, Porte de Versailles, à l'occasion du Cloud & Cyber Security Expo. En plus d'un stand au coeur du salon, l'équipe de Point de Contact est intervenue sur la thématique "Singularité et risques de la modération en termes de protection des professionnels" : l'occasion de présenter de nouveau la 3ème édition du Livre Blanc de Point de Contact.

FORUM INCYBER - LILLE (05/04) et MONTRÉAL (25-26/10) L'équipe était présente pour représenter Point de Contact à l'occasion du **Trust & Safety Forum, au sein du Forum International de la Cybersécurité à Lille (Europe)** en avril, et lors du **Forum InCyber (North America) à Montréal**, en octobre aux côtés de l'association l'Enfant Bleu. L'occasion de mettre en avant les enjeux et projets phares de l'association, tels que la protection des professionnels, le nouveau dispositif de lutte contre la diffusion non-consensuelle de contenus intimes, ainsi que l'efficacité de la collaboration publique-privée, et des synergies associatives.



DÎNER CARITATIF INCYBER IMPACT - PARIS, MUSÉE DES ARTS FORAINS (29/11) Point de Contact a eu le plaisir de participer et bénéficier des dons générés lors de la **soirée caritative organisée par InCyber Impact et Impact for the future** sur le thème de la protection de l'enfance en ligne.

3

INNOVER

DISRUPT
PARFAIRE L'ACCESSIBILITÉ
IMPLÉMENTER LA TECHNOLOGIE

DISRUPT

DISPOSITIF D'INTERRUPTION DE DIFFUSION DE CONTENUS INTIMES



FOCUS SUR LE NOUVEL OUTIL DE LUTTE CONTRE LA DIFFUSION NON CONSENSUELLE DE CONTENUS INTIMES



DE LA GENÈSE AU LANCEMENT : LE LABORATOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN LIGNE

En novembre 2022, dans le cadre de la 5^{ème} édition du **Paris Peace Forum**, à l'initiative du Président de la République française, le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères et le Secrétariat d'Etat à l'Enfance ont réuni les principaux acteurs du numérique pour la **création d'un Laboratoire de la Protection de l'Enfance en ligne**.

Inspiré du modèle de coopération de l'Appel de Christchurch, ce Laboratoire avait vocation à impliquer à l'échelle internationale la société civile, les entreprises et les gouvernements, avec l'objectif d'évaluer de manière factuelle les initiatives visant à mieux protéger les enfants dans l'espace numérique. Dans ce cadre, Point de Contact a souhaité placer au cœur des préoccupations l'importance de la **lutte contre la diffusion de contenus intimes** pour y apporter une réponse concrète et efficace.

Un an plus tard, l'occasion de faire un point d'étape sur les premières expérimentations et accueillir de nouveaux membres. Le **9 novembre 2023**, Point de Contact présentait les résultats du travail mené pendant une année, aux côtés de ses partenaires et annonçait le **lancement de l'outil DISRUPT**. Ce projet est le premier projet opérationnel et effectif dans le cadre du Laboratoire de la Protection de l'Enfance en ligne.



LANCEMENT DU LAB'
NOV 2022
à l'initiative d'E. Macron

LANCEMENT DE DISRUPT
NOV 2023
Service opérationnel

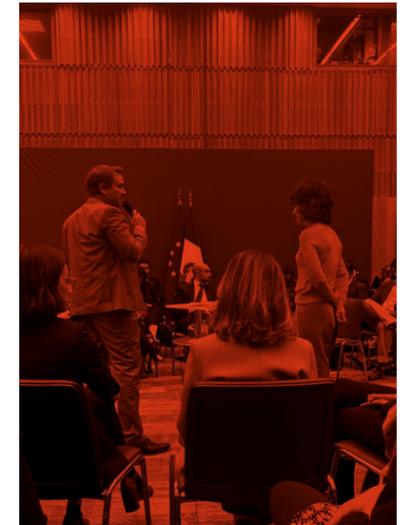


Le lundi 20 novembre 2023, à l'occasion de la Journée Internationale des Droits de l'Enfant, la première pierre de ce projet d'envergure est posée : le **DISpositif d'interRUPTION de diffusion de contenus intimes (DISRUPT)** de Point de Contact est enfin disponible sur le site internet de l'association.

LE PROJET EN BREF

Le projet porté par l'association vise à **limiter cette diffusion de contenus intimes des mineurs (mais aussi des majeurs)** en améliorant le **processus de détection** grâce au signalement et au hachage de contenus. Dans le cadre de cette initiative, Point de Contact entend se positionner comme relais français d'une initiative fédérant à l'international, autour d'une **plateforme mutualisée**, interfacées et partagées avec les plateformes numériques.

DISRUPT, outil de signalement, dédié à la particulière situation des contenus intimes diffusés sans consentement, est accessible à tous et permet de traiter et faire retirer des contenus déjà en ligne, ainsi que d'anticiper une éventuelle diffusion en ligne. Ainsi, l'outil proposé permet de générer une empreinte des contenus concernés, grâce à la technologie de hachage. Les contenus sont systématiquement vérifiés et hachés par les analystes de Point de Contact. Les signalements peuvent être anonymes ou non, selon la volonté de l'utilisateur (pour éventuellement obtenir des informations de suivi de son signalement).



1062
URLS REÇUES
PAR POINT DE
CONTACT

50
CONTENUS
BRUTS ENVOYÉS
À POINT DE
CONTACT

572
DEMANDES DE
RETRAIT ÉMISES
PAR POINT DE
CONTACT

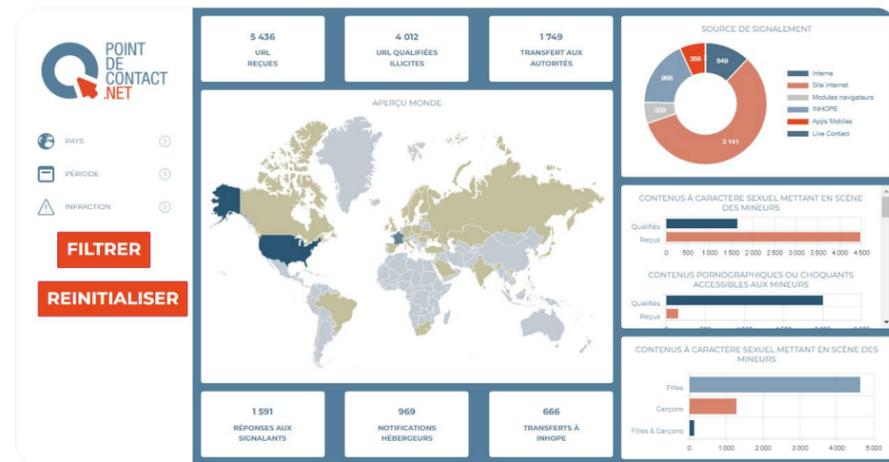


PREMIÈRE PLÉNIÈRE DU LABORATOIRE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE EN LIGNE - PARIS, QUAI D'ORSAY (30/01) Point de Contact présentait publiquement son projet porté dans le cadre du Laboratoire. A nos côtés, Tralalère, association partenaire de longue date, est chargée de piloter le volet relatif à la sensibilisation.

PARFAIRE L'ACCESSIBILITÉ LE NOUVEAU SITE INTERNET

En 2023, Point de Contact a travaillé à **améliorer l'accessibilité** de son site internet pour faciliter le processus de signalement et mieux informer et sensibiliser les internautes.

En plus d'une refonte globale des contenus et de la rédaction, le nouveau site propose deux nouvelles fonctionnalités.



UN SUIVI DE STATISTIQUES EN TEMPS RÉEL

Une page dédiée au suivi des statistiques de Point de Contact en temps réels : volumétrie des contenus traités, sources de signalement et répartition par infraction pour ne rien rater.

UN MODULE D'ORIENTATION DU SIGNALEMENT

Un outil d'assistance et d'orientation au signalement pour accompagner au mieux les internautes dans l'identification de leur situation et l'adoption des bons réflexes.

POUR QUELLE RAISON SOUHAITEZ-VOUS FAIRE UN SIGNALEMENT À POINT DE CONTACT ?

- J'ai vu un contenu choquant ou potentiellement illicite sur Internet
- Je suis mineur et quelqu'un me fait des propositions sexuelles en ligne
- On a publié ou on menace de publier mes contenus intimes
- J'ai été victime ou témoin d'une escroquerie ou arnaque en ligne
- J'ai été ou je suis victime de cyberharcèlement
- J'ai reçu un mail/SMS suspicieux

IMPLÉMENTER LA TECHNOLOGIE DISPONIBLE

Point de Contact utilise des **technologies afin d'optimiser le traitement des signalements** reçus, en favorisant l'interconnexion avec les acteurs de l'écosystème grâce à l'utilisation d'API, en renforçant les moyens de surveillance et de protection des analystes.

MISE À JOUR DE LA **GOOGLE CONTENT SAFETY API**



En plus des API ICCAM et OVH, Point de Contact utilise depuis 2021 la **Content Safety API implémentée par Google**. Cet outil de détection basé sur l'IA permet aux analystes, d'une part, de voir la **priorisation du traitement** facilitée, en matière de contenus relatifs à l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne, et d'autre part d'être **mieux protégés** en anticipant certains contenus. Cette API a fait l'objet d'une **mise à jour** en 2023, et Point de Contact a plusieurs fois fait la **démonstration de son implémentation spécifique** au service du traitement des signalements.

L'UTILISATION DES **TECHNOLOGIES DE HASH**

Point de Contact a intégré à son processus de traitement des signalements la **technologie de hash** (de différents formats), qui permet de **reconnaître des images déjà identifiées**, et ainsi **limiter la surexposition des analystes à des contenus potentiellement traumatisants**, tout en **réduisant la re-victimisation** grâce à une détection plus rapide des contenus. Elle permet également d'optimiser le processus de traitement, grâce à la **préqualification** des contenus signalés dès qu'une correspondance avec un précédent traitement est identifiée.

Depuis 2019 Point de Contact dispose de sa propre base d'empreintes d'images et de vidéos d'exploitation sexuelle de mineurs. En 2023, Point de Contact a aussi débuté la **constitution d'une base de hash de contenus à caractère terroristes, ainsi qu'une base d'images relatives à la diffusion non-consensuelle de contenus intimes**.

Après la signature d'un **protocole de partage avec le NCMEC** (National Center for Missing & Exploited Children) en 2020, l'association continue d'explorer de **nouvelles pistes de collaboration avec des partenaires de confiance nationaux et internationaux** pour mettre en place des conventions de partage de hash et ainsi accentuer la capacité réciproque de détection.



PROTÉGER

CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET
DE SENSIBILISATION
PROTECTION DES MINEURS
PROTECTION DES PROFESSIONNELS

CAMPAGNES DE COMMUNICATION ET DE SENSIBILISATION

En 2023, Point de Contact a développé de **nouvelles ressources de sensibilisation**. L'ensemble de ces ressources sont diffusées en ligne, sur nos réseaux et sur notre site internet ainsi que par des associations partenaires. Point de Contact procède à la sponsorship de ses publications sur les réseaux sociaux, notamment grâce au soutien de ses membres et partenaires, afin d'**amplifier l'impact** des campagnes de sensibilisation.

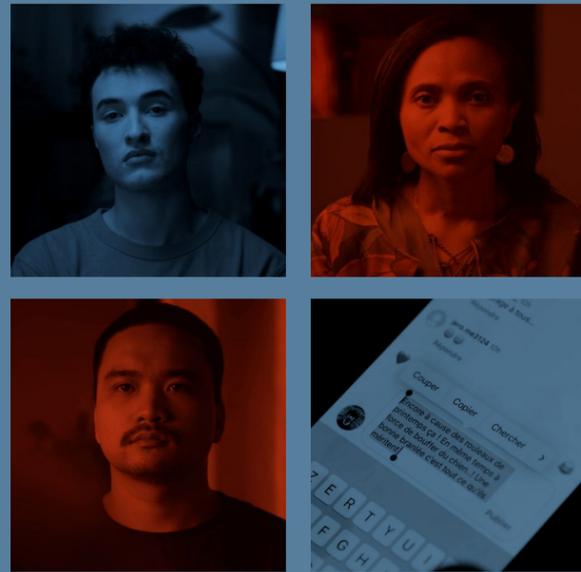


HAINE EN LIGNE

UN SPOT DE SENSIBILISATION AU CIVISME EN LIGNE LANCÉ EN DÉCEMBRE

"EN LIGNE, TOUS RESPONSABLES. UN CLIC HAINEUX SERA TOUJOURS UN CLIC DE TROP"

+3 MILLIONS DE VUES SUR X



DEUX NOUVELLES BANDE-DESSINÉES ANIMÉES

Dans la continuité du projet d'adaptation vidéo des bandes-dessinées entamé en 2022, Point de Contact a diffusé début 2023 celles sur le **harcèlement** (Lou est prise en photo à son insu) et sur la **prostitution de mineurs** (Alice tombe dans le piège d'un proxénète).

PROSTITUTION DE MINEURS

HARCÈLEMENT



CONTENUS CHOQUANTS

FAKE NEWS

HAINE EN LIGNE

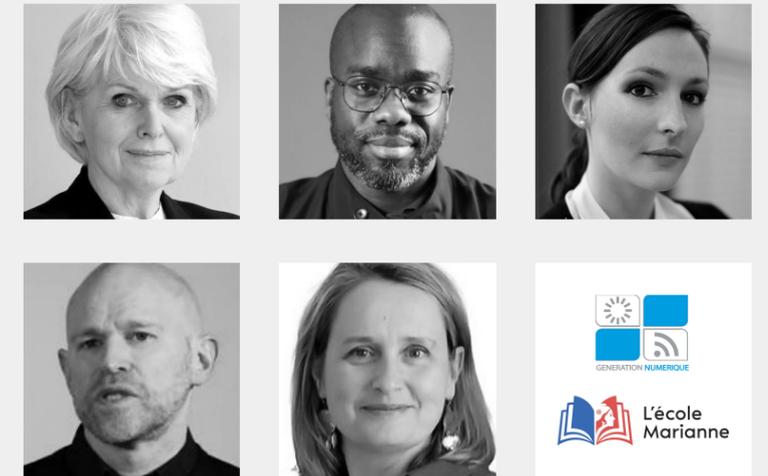
HARCÈLEMENT

PORNOGRAPHIE

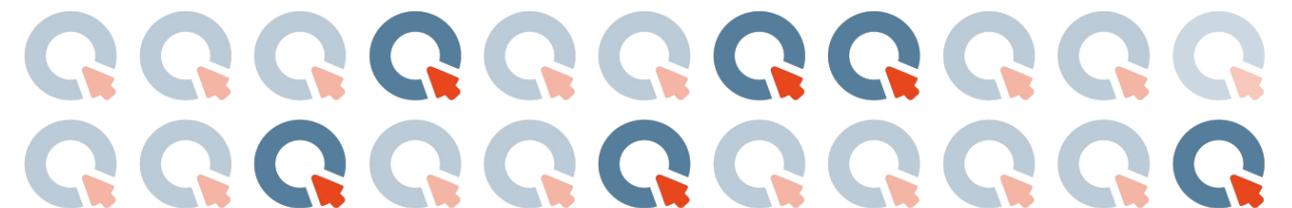
PROSTITUTION DE MINEURS

UNE SÉRIE DE VIDÉOS "JEUNES CONNECTÉS : BIEN INFORMER, MIEUX PROTÉGER" AVEC NOS PARTENAIRES GÉNÉRATION NUMÉRIQUE ET L'ÉCOLE MARIANNE

A l'occasion du mois de lutte contre les discriminations en mars, Point de Contact, en partenariat avec L'école Marianne et l'Association Génération Numérique, ont réalisé le projet : "**Jeunes connectés : bien conseiller, mieux protéger**". Cette campagne rassemble 6 vidéos sur 6 thématiques : la haine en ligne, les fake news, la pornographie, les contenus choquants, la prostitution de mineurs et le harcèlement. Chaque vidéo propose l'intervention d'un expert, avec l'objectif de conseiller les jeunes (et les moins jeunes) sur les **bons réflexes face aux dérives du numérique**.



AVEC LA PARTICIPATION D'ISABELLE ROME, ABDOULAYE KANTÉ, VANESSA LALO, SAMUEL COMBLEZ ET ANNE LABASTIRE



FOCUS

PROTECTION DES MINEURS EN LIGNE

En 2023, Point de Contact est intervenue ou a participé à de nombreux autres événements et campagnes de nos partenaires pour **informer sur les risques** et **promouvoir les moyens de protéger les mineurs en ligne**.



SAFER INTERNET DAY 2023

“ET DEMAIN ?”

7 FÉVRIER 2023 À BERCY

Pour les 20 ans du Safer Internet Day, Point de Contact et ses partenaires du Safer Internet France ont participé à la **campagne vidéo “Et demain?”** pour mettre en avant nos engagements passés et à venir, au service d'un Internet plus sûr chaque jour pour nos enfants.

Le 7 février, le Safer Internet France organisait à l'occasion d'une **séance du Conseil National de la Refondation numérique**, le Safer Internet Day 2023 autour d'un débat qui rassemblait les jeunes et les acteurs de l'écosystème numérique : “S'amuser, communiquer, s'informer... que vivent nos enfants en ligne ?”



FORUM CITOYEN “ENFANTS ET ÉCRANS” LES ENJEUX DE LA RÉGULATION

23 SEPTEMBRE 2023 À L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A l'invitation de Madame la Députée Francesca Pasquini, Point de Contact a participé à un **dialogue entre citoyens, experts et députés transpartisans sur les enjeux juridiques et sociétaux relatifs aux usages numériques et la protection de l'enfance**.

Aux côtés des autres intervenants Jean-Pierre Rosenczweig, ancien président du tribunal pour enfant de Bobigny, et Thomas Rohmer, Fondateur de l'Observatoire de la parentalité et de l'éducation numérique, l'association est revenue sur les notions de responsabilisation, sensibilisation, promotion de la loi, accompagnement, décloisonnement et le respect des principes fondamentaux.

NORME AFNOR SPEC “PROTECTION DES MINEURS EN LIGNE” MARS - NOVEMBRE 2023

Après plus de 8 mois de travaux collaboratifs, Point de Contact participait le 23 novembre au **lancement du guide pour la « Prévention et protection des mineurs sur les réseaux sociaux »** sous le pilotage de Groupe AFNOR, et à l'initiative de Yubo.

Une boîte à outils qui rassemble des recommandations pratiques et opérationnelles destinées à façonner un environnement en ligne plus sûr et plus adapté aux besoins des jeunes utilisateurs, à destination des réseaux sociaux et particulièrement des nouvelles et petites plateformes.



CONFÉRENCE

“PROSTITUTION DE MINEURS SUR LES RESEAUX SOCIAUX” 20 AVRIL 2023 AUX MUREAUX

Organisée par l'Institut IPEA (Institut de Psychotraumatisme de l'Enfant et de l'Adolescent), Point de Contact est intervenue devant plus de 160 professionnels pour évoquer les **spécificités et défis liés à la prostitution des mineurs en ligne** dans le cadre

du traitement des signalements reçus, sensibiliser sur les pratiques prostitutionnelles des mineurs et celles des proxénètes en ligne, et enfin présenter les outils de sensibilisations mis à disposition par l'association.

FOCUS

PROTECTION DES PROFESSIONNELS

**COLLOQUE
AU SÉNAT**
7 JUIN 2023
Chambre
des Pairs

MIEUX PROTÉGER CELLES ET CEUX QUI NOUS PROTÈGENT

À l'invitation de Madame la Sénatrice Brigitte Lherbier et du Général Marc Watin-Augouard, Point de Contact organise un **colloque au Sénat** pour poursuivre le travail de **reconnaissance de la pénibilité psychologique pour les professionnels confrontés au visionnage de contenus à potentiel traumatique en ligne**. Des membres de Point de Contact ont partagé leur expertise sur le sujet, et illustré la pertinence de ce pont opérationnel entre public et privé, en insistant sur la nécessité d'implémenter un suivi psychologique, d'adapter les conditions de travail et d'accompagner les professionnels pendant, et après, face à ces contenus et situations qui induisent parfois un stress post-traumatique.

**3^E EDITION
DU LIVRE
BLANC**
18 OCT 2023
Télécharger

MODÉRATION DES CONTENUS ILLICITES EN LIGNE : OPÉRATIONS ET PROTECTION DES PROFESSIONNELS

Le 18 octobre 2023, Point de Contact publie la **3^{ème} édition du Livre Blanc relatif au traitement des signalements de contenus illicites et à la protection des professionnels du secteur Trust & Safety**, intitulé «*Modération des contenus illicites en ligne : Opérations et protection des professionnels*».



REMERCIEMENTS

A l'occasion de la promotion de la sortie du nouveau Livre Blanc, Point de Contact a bénéficié du **précieux soutien de personnalités** telles que Jean-Noel Barrot, alors Ministre délégué chargé du Numérique, Laurence Pécaut-Rivolier, Membre du collège de l'ARCOM et Elisabeth Rolin, magistrate administrative et réserviste cyber citoyenne de la Gendarmerie Nationale.



NOVEMBRE 2022

Lancement des travaux de mise à jour par Point de Contact

JANVIER 2023

Première réunion du comité de rédaction, constitué de 18 experts

JUILLET 2023

Dernière réunion du comité

18 OCTOBRE 2023

Sortie de la troisième édition du Livre Blanc de Point de Contact

UN RECUEIL DE BONNES PRATIQUES SUR LE SIGNALEMENT ET LA PROTECTION DES PRO' DANS LE SECTEUR TRUST & SAFETY

L'association proposait déjà 2014, aux côtés de Gandi.net un Guide d'Usage pour la Lutte Contre la Pédopornographie, et en 2019, la première version d'un Livre Blanc évolutif : Pédopornographie et propagande terroriste en ligne.

Pour cette nouvelle édition, Point de Contact a de nouveau piloté les travaux d'un **comité de rédaction rassemblant des experts de tous horizons** (plateformes privées, hébergeurs, autorités publiques, médecins et magistrats, notamment), tous concernés et convaincus de la nécessité d'investir des travaux de fond sur cette thématique.

A l'aune d'un **élan de normalisation et d'harmonisation des pratiques** qui s'accélère dans le secteur numérique, la réédition de ce document a pour ambition de proposer un **socle commun de bonnes pratiques professionnelles en matière de traitement opérationnel des contenus choquants et potentiellement illicites**. Au cœur de cette démarche se trouve la **sécurité physique et l'équilibre psychologique** des professionnels, en première ligne pour nous protéger.



Le Livre Blanc a été évoqué à plusieurs reprises lors d'événements auxquels participait Point de Contact :

- 1. TRUST & SAFETY FORUM - LILLE (05/04)**
- 2. SÉMINAIRE OCWAR-C À DESTINATION DES CHEFS DE POLICE D'AFRIQUE DE L'OUEST - PARIS (12/12)**
- 3. TECH SHOW - PARIS (15/11)**

5

INFORMER

ACCROISSEMENT DE LA VISIBILITÉ
FOCUS RÉSEAUX SOCIAUX
EVOLUTION DES SIGNALEMENTS
FOCUS MINEURS
FOCUS HAINE EN LIGNE
FOCUS INFRACTIONS SEXUELLES

ACCROISSEMENT DE LA VISIBILITÉ DE POINT DE CONTACT

En 2023, Point de Contact a choisi de mettre l'accent sur la communication institutionnelle et la sensibilisation. La visibilité de la structure s'en est vu grandement renforcée : plus d'une trentaine de parutions presse sur l'année, forte augmentation des audiences et activités sur les réseaux sociaux, participation à de nombreux événements et visites.



LE JOURNAL DU 20H RESEAUX PEDOCRIMINELS : ENDIGUER LE FLÉAU

7 MAI - Reportage vidéo à propos des activités de Point de Contact en matière de lutte contre l'exploitation sexuelle des mineurs en ligne.



LE LIVE TOUSSAINT PALMADE/PEDOPORNO : QUE DIT L'ACCUSATEUR ?

22 FÉVRIER - Intervention de Mick Moran, membre honoraire de Point de Contact, en direct, pour alerter sur la réalité de la pédocriminalité en ligne.



FOCUS

RÉSEAUX SOCIAUX

Le développement et l'animation des réseaux sociaux de Point de Contact ont été grandement renforcés en 2023.

Partage des actualités, événements et visites de l'association, diffusion de campagnes de sensibilisation et d'information, l'association est aujourd'hui active sur **LinkedIn, X, Facebook, Instagram, Youtube et Tik Tok**.



+90%
d'abonnés

~100 000
vues du profil

+100
publications en 2023



+45%
d'abonnés



+16
vidéos publiées



+2900%
d'abonnés

+999%
vues

6 036

ABONNÉS CUMULÉS SUR
NOS RÉSEAUX SOCIAUX



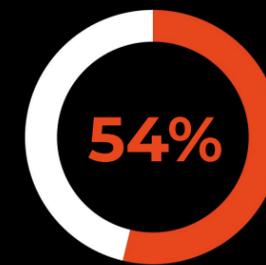
ÉVOLUTION ET RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS

En termes de volumétrie globale des signalements reçus par Point de Contact, une **baisse de 28%**, dans l'ensemble des catégories infractionnelles, a été observée au cours de l'année 2023, suite à la forte augmentation de signalements constatée durant les périodes de confinement (+164% pendant les deux périodes de confinement par rapport à 2019).

Ces statistiques globales illustrent la **poursuite de la diminution** engagée en 2022, après la situation de crise sanitaire. Néanmoins, une augmentation de la pertinence des signalements au regard des dispositions législatives reçus par Point de Contact est constatée.



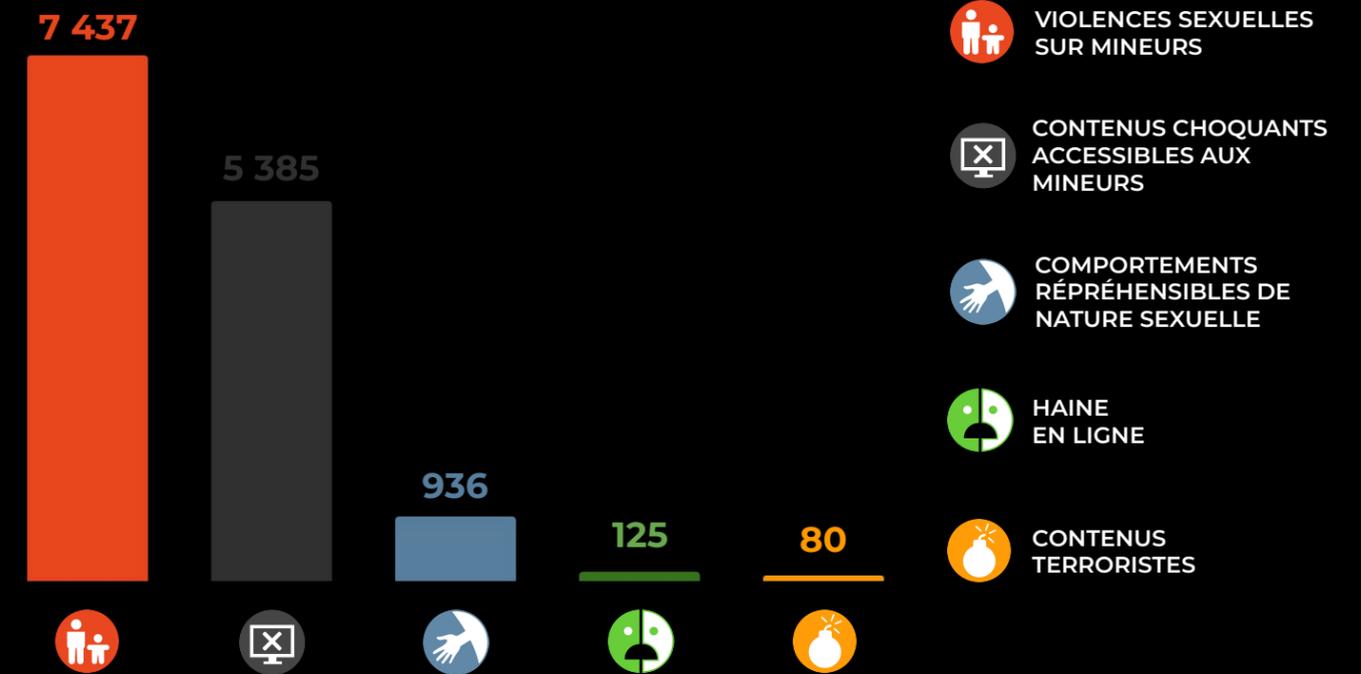
COURBE DE L'ÉVOLUTION DE LA VOLUMÉTRIE DE SIGNALEMENTS REÇUS PAR POINT DE CONTACT AU COURS DES SEPT DERNIÈRES ANNÉES



TAUX DE SIGNALEMENTS QUALIFIÉS ILLICITES PAR POINT DE CONTACT EN 2023

Pour la première fois depuis cinq ans, plus de de la moitié des signalements reçus et traités ont été qualifiés d'illícites.

13 972 SIGNALEMENTS ILLICITES EN 2023



RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS QUALIFIÉS D'ILLICITES SELON LES CATÉGORIES INFRACTIONNELLES ENTRANT DANS LE CHAMP DE COMPÉTENCE DE POINT DE CONTACT

FOCUS

L'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEURS EN LIGNE



Il s'agit de contenus (images, vidéos, ou tout autre type de représentation visuelle) affichant des actes de nature sexuelle impliquant un mineur. Ces actes peuvent avoir lieu hors ligne ou en ligne et sont enregistrés sur un support informatique et/ou diffusés. Ces contenus peuvent être produits par le prédateur ou par la victime mineure. Il peut également s'agir de contenus "virtuels" n'impliquant pas des personnes réelles (dessins, animations etc.), ou des contenus de personnes dont l'aspect physique est celui d'un mineur.

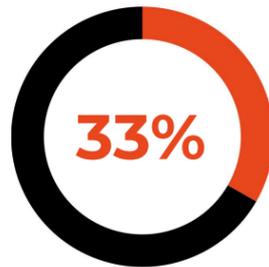


22 346

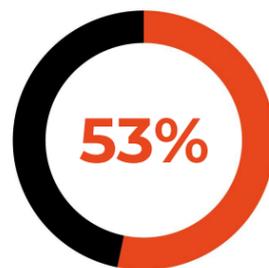
URLS ONT ÉTÉ SIGNALÉES À POINT DE CONTACT COMME RELEVANT DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEURS

7 437

DES CONTENUS SIGNALÉS CETTE ANNÉE ONT REÇU LA QUALIFICATION JURIDIQUE D'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEURS EN LIGNE



PART DES CONTENUS SIGNALÉS COMME TELS RELEVANT EFFECTIVEMENT DE L'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEURS



PART DES CONTENUS D'EXPLOITATION SEXUELLE DE MINEURS SUR LE VOLUME GLOBAL DE CONTENUS ILLICITES

TENDANCE OBSERVÉE : L'AUGMENTATION DE CONTENUS GÉNÉRÉS PAR L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

L'année 2023 aura constitué une année charnière pour le développement et l'adoption progressive de l'intelligence artificielle par tous les acteurs de la société. A cet égard, si nos pratiques et habitudes tant personnelles que professionnelles ont connu de profondes mutations, il en a été de même concernant les activités criminelles.

Les analystes de Point de Contact ont ainsi pu constater une progression notable des contenus générés par intelligence artificielle parmi l'ensemble des contenus d'exploitation sexuelle de mineurs. Ainsi, bien qu'il ait été difficile de quantifier ce phénomène au cours de l'année écoulée, il n'était pas rare de rencontrer des images artificielles mettant en scène des enfants parfois très jeunes dans des contextes les sexualisant. L'ensemble de ces contenus identifiés par nos équipes ont fait l'objet d'une information aux autorités compétentes et d'une demande de retrait aux hébergeurs de contenus, lorsque le contenu était hébergé en France.

UN REGARD SUR LES STATISTIQUES DU RÉSEAU INHOPE

Au niveau international, le réseau des hotlines a reçu un total de 785 322 signalements relevant de l'exploitation sexuelle de mineurs. Les données statistiques établies par INHOPE permettent de constater une certaine stabilité des tendances au sujet de la pédocriminalité en ligne, que l'on se place du côté de la production de contenus ou des victimes de telles activités.



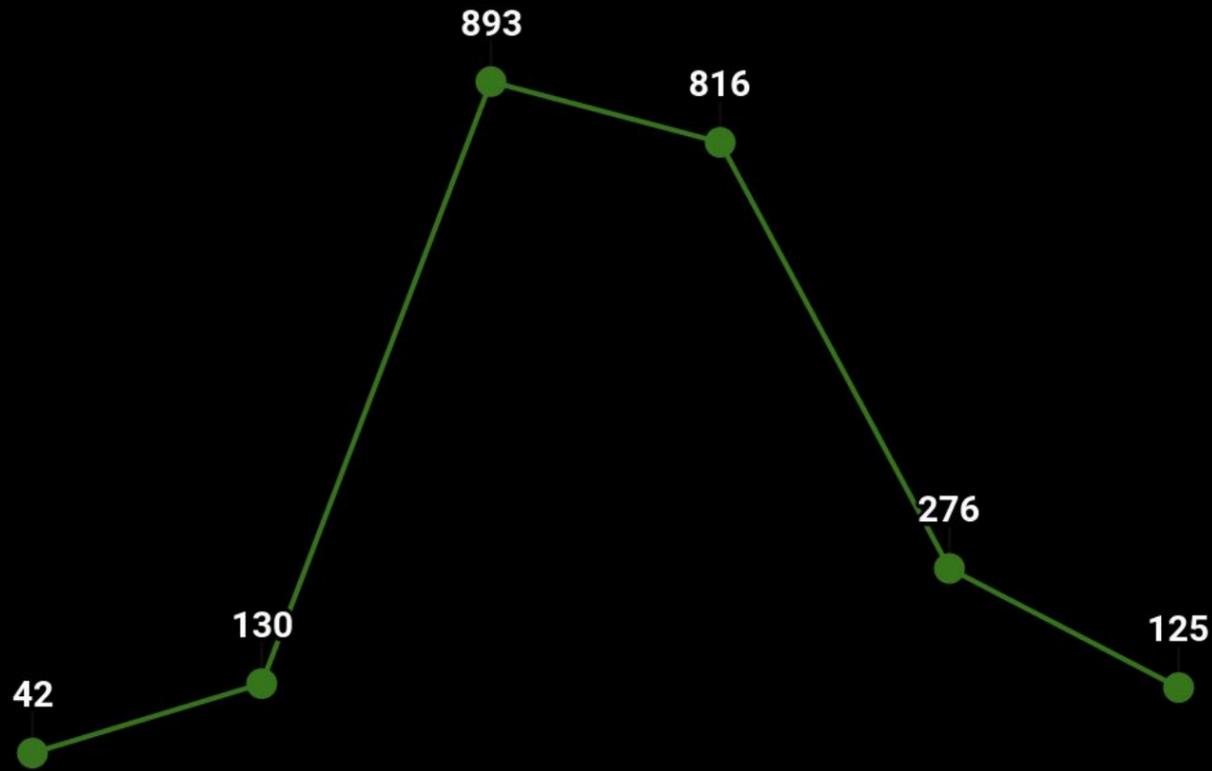
DES CONTENUS SIGNALÉS ONT ÉTÉ QUALIFIÉS D'ILLICITES PAR LES ANALYSTES INHOPE



DES CONTENUS SIGNALÉS CORRESPONDENT À DES NOUVEAUX CONTENUS



DES VICTIMES SONT DES FILLES



COURBE DES SIGNALEMENTS QUALIFIES DE PROVOCATION A LA DISCRIMINATION, A LA HAINE OU A LA VIOLENCE PAR POINT DE CONTACT AU COURS DES SIX DERNIERES ANNEES

FOCUS

LA HAINE EN LIGNE



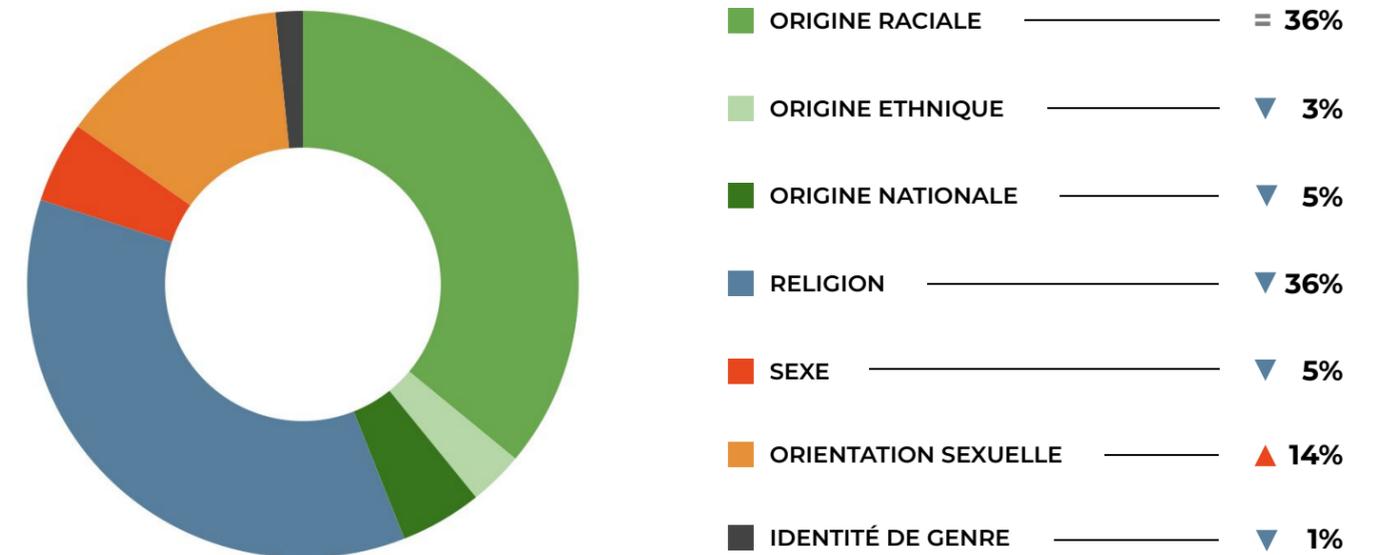
Ce sont des propos, images, vidéos ou toute autre reproduction audiovisuelle provoquant à la discrimination, à la haine ou à la violence à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes en raison de son origine (nation, ethnie, race supposée), de sa religion, de son sexe, de son orientation sexuelle, de son handicap. Ils sont réprimés par l'article 24 de la loi du 29 juillet 1881 sur la liberté de la presse.



DES TENDANCES STRUCTURANTES DANS L'EXPRESSION DE LA HAINE SUR INTERNET

Sur les 3 dernières années, la part occupée par les différents motifs de haine et de discrimination reste globalement stable, avec un top 3 constant composé de la religion, l'origine et de l'orientation sexuelle. Toutefois, notons que la religion a durablement perdu du terrain (56% en 2021, 36% en 2023) au profit de l'origine (raciale, ethnique, nationale) qui devient en 2023 le premier chef de discrimination cette année. La haine à l'égard de la communauté LGBT+, qui semblait s'être amoindrie en 2022, se hisse à nouveau à environ 15% du volume de signalements haineux qualifiés d'illicites.

RÉPARTITION DES SIGNALEMENTS RELEVANT DE LA HAINE EN LIGNE SELON LES MOTIFS LEGAUX DE DISCRIMINATION



UNE NOTION JURIDIQUE PARTICULIÈREMENT STRICTE

La Loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 pour la confiance dans l'économie numérique ne contraint les hébergeurs de contenus à lutter contre ce que l'on nomme la haine en ligne que dans la mesure où celle-ci se manifeste par une **provocation à la discrimination, à la haine ou à la violence**. Si certaines interactions en ligne peuvent ainsi se révéler haineuses, toutes ne sont pas légalement répréhensibles pour autant. Il est nécessaire d'identifier dans le contenu en cause un "acte positif d'incitation manifeste à la discrimination, à la haine ou à la violence" (Cour de Cassation, 7 juin 2017, n°16-80.322). Cette provocation doit enfin cibler une ou des personnes **sur la base d'une caractéristique protégée par le droit**. Ces caractéristiques sont au nombre de huit et constituent une liste exhaustive des fondements de haine.

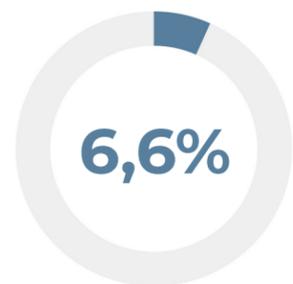
FOCUS

LES CYBERVIOLENCES SEXUELLES

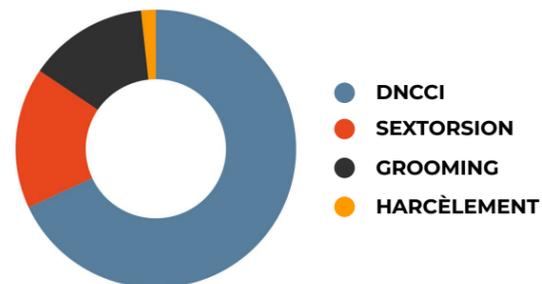
- Point de Contact est compétente pour connaître d'infractions en ligne que l'on pourrait qualifier de cyberviolences de nature sexuelle. Cela permet à l'association d'apporter une aide aux victimes de **harcèlement sexuel** en ligne, de **diffusion non-consensuelle de contenus intimes** (encore parfois improprement nommée "revenge porn") ou de **sextorsion**. Bien que ces infractions recouvrent des réalités diverses et variées, elles ont pour point commun d'ériger en délit l'utilisation de la sexualité d'autrui afin de lui faire subir des pressions ou de lui causer du tort. L'association porte enfin une attention spécifique aux internautes vulnérables que sont les mineurs en s'engageant à lutter contre le **grooming**. Cette situation est caractérisée par la sollicitation sexuelle d'un mineur par un adulte, laquelle s'accompagne bien souvent d'autres infractions telles que la détention par l'agresseur de contenus pédocriminels représentant la victime, mais aussi le risque de commission de violences hors-ligne, lors de rencontres physiques.

SEXTORSION? DIFFUSION NON-CONSENSUELLE? QUELLE DIFFÉRENCE?

La sextorsion est la contraction des mots sexe et extorsion, cela signifie que la victime se trouve dans une situation où elle subit du chantage dont **la cause ou l'effet recherché est de nature sexuelle**. Par exemple, une personne qui détient des photos intimes d'une autre personne pourra lui exiger des faveurs (le plus souvent monétaires) contre le fait de ne pas diffuser ses contenus, il s'agit là de sextorsion. La diffusion non-consensuelle, elle, **ne nécessite pas une situation de chantage**. L'infraction est commise dès lors qu'une personne diffuse les contenus intimes d'une autre sans son accord. **C'est donc la temporalité et l'intention qui diffèrent entre ces deux infractions**. Notons toutefois qu'une situation de sextorsion peut effectivement conduire, par la suite, à une diffusion non-consensuelle.



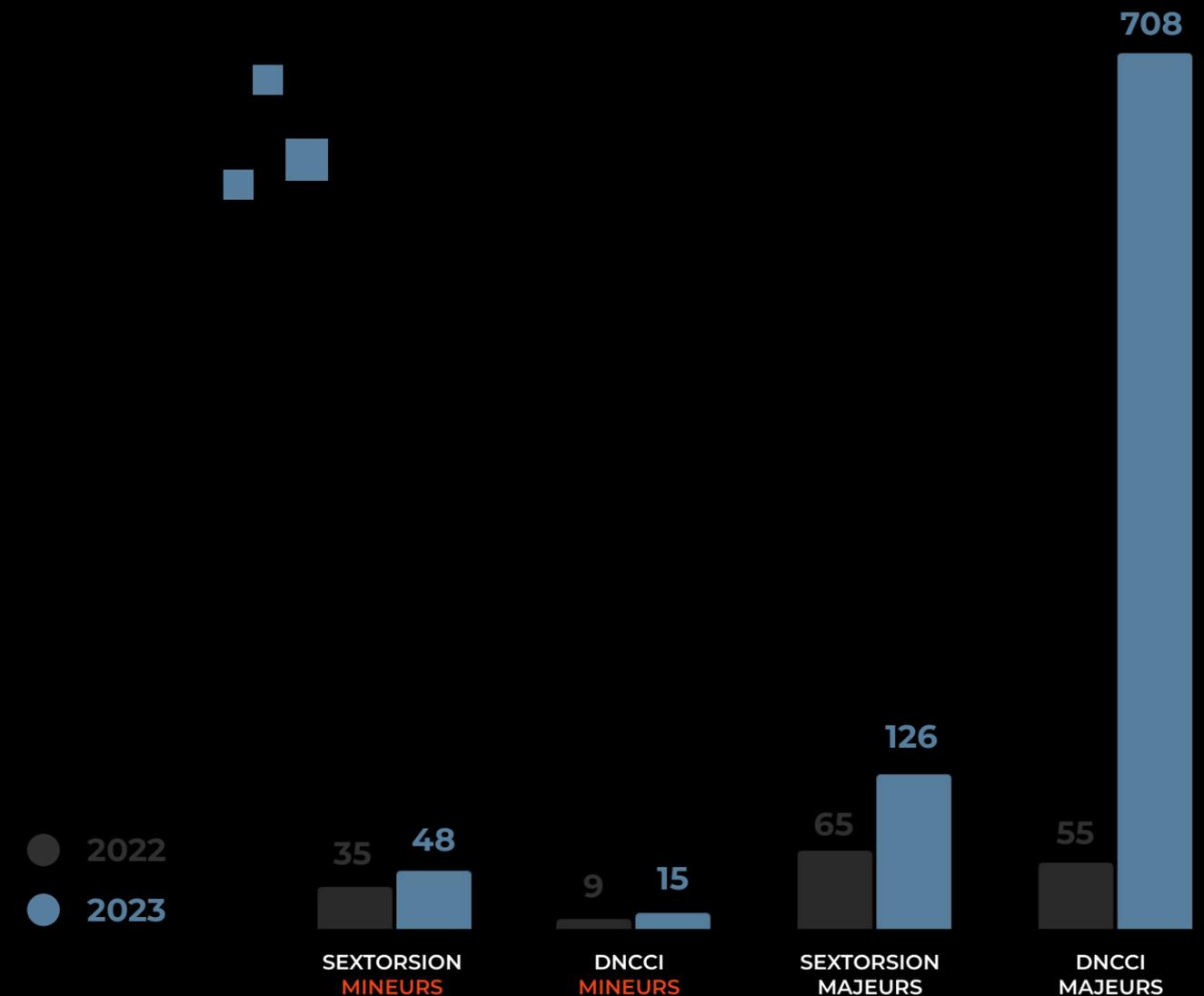
PART DES CYBERVIOLENCES DE NATURE SEXUELLE SUR LE VOLUME GLOBAL DE CONTENUS ILLICITES



RÉPARTITION DES DIFFÉRENTES INFRACTIONS DE NATURE SEXUELLE EN 2023

UN BOOM DANS LA DIFFUSION SANS CONSENTEMENT DE CONTENUS INTIMES OU SEXUELS

Phénomène en constante croissance, la diffusion non-consensuelle de contenus intimes est réprimée au sein du Code pénal depuis 2016 (article 226-2-1). C'est toutefois en 2023 que Point de Contact a pu observer une importante progression (+1187%) des contenus relevant de cette infraction. Cette soudaine augmentation s'explique tant par la normalisation de cette pratique criminelle au sein de l'espace numérique que par le fait que Point de Contact lançait cette année le service DISRUPT, destiné à lutter contre ce type d'abus.



RÉPARTITION ET ÉVOLUTION DES SIGNALEMENTS QUALIFIÉS DE SITUATIONS DE DIFFUSION NON-CONSENSUELLE OU DE SEXTORSION CONCERNANT DES VICTIMES MINEURS ET MAJEURS

ILS NOUS SOUTIENNENT :



Co-funded by
the European Union

Ce rapport annuel a été publié avec le soutien financier de la Commission européenne, dans le cadre du programme Safer Internet France. Le contenu de ce document relève de la seule responsabilité de Point de Contact et ne peut en aucun cas être vu comme reflétant les opinions de la Commission européenne.